
Procès-verbal du Comité Directeur du lundi 21 mars 2022 à 19h00 en visioconférence

PV adopté et publié le 05/04/2022.

Présents (15) : Florence GAILLARD - Gérard GALLO - Danielle GILET - Michel HOUDBINE - Serge LARCHER - Didier MATHIS - Stéphane MOREAU - Dominique PÉARD - Jérôme PORTIER - Anne RÉMOND - Annaïck RICHARD - Pierre SIONNEAU - Jean-Philippe SOMMEREISEN - Laëtitia SZWED-BOBET - Corinne VERMEIL.

Excusés (5) : Julien LAHAIE - Claire LAHAIE - Jo HEBEL - Alexis HUAULMÉ - Jean-Pierre MOREAU.

Assistent : Nathalie CHEVET (secrétaire de séance) - Jean-Christophe KNOCKAERT - Stévann PICHON.

Ouverture de la réunion à 19h10, par Anne RÉMOND.

Gérard GALLO regrette l'absence d'Alexis HUAULMÉ et de Julien LAHAIE. L'ordre du jour n'a aucun point méritant délibérations... Le comité 72 s'interroge sur la façon de fonctionner. Où sont prises les décisions ? Le comité directeur ne prend aucune décision... Au vu des derniers statuts votés l'année dernière, l'organe de décision, c'est pourtant le comité directeur.

Pierre SIONNEAU précise qu'il est bien de discuter sans avoir pour autant à prendre une décision. Nos commissions sont autonomes, on n'a pas toujours besoin de soumettre des décisions en comité directeur.

Florence GAILLARD précise également que l'échange est important. Ce soir, il n'y a pas effectivement de vote, mais c'est rarement le cas !

Didier MATHIS rejoint les propos annoncés. Ce qui est important, c'est de prendre le temps de discuter. La maîtrise du temps est importante également, c'est la principale difficulté.

Corinne VERMEIL précise que 3 réunions sur le même mois, c'est ingérable. Au comité de Loire-Atlantique, les réunions sont également fixées le lundi et il n'est pas possible de les déplacer car tous les élus se sont adaptés à ce jour.

Selon Serge LARCHER, on ne fait plus de communication mais de la « réunionite » et se réunir aussi souvent n'est pas toujours nécessaire.

En l'absence d'Alexis HUAULMÉ, Stévann PICHON précise que le Président reconnaît que le planning est trop chargé et sera allégé la saison prochaine.

1. Dossier prud'homal concernant Dorothée MÉRIAU

Point présenté par Anne RÉMOND – Secrétaire Générale Adjointe

Notre avocat nous a informés de la clôture de ce dossier. Nous avons perçu le remboursement des frais par la partie adverse suite à l'arrêt rendu le 27/05/2021. Dorothée MÉRIAU a décidé de ne pas attaquer au pénal.

Les sommes avaient été versées sur les comptes des avocats : 1 638 € restaient à recevoir chez l'avocat de Dorothée (au titre de frais annexes).

2. Remboursement du Prêt Garanti par l'État (PGE)

Point présenté par Stéphane MOREAU – Trésorier Général

Nous avons souscrit un PGE à hauteur de 250 000 € le 12/04/2021, pour consolider nos finances, anticipant ainsi un déficit de plus de 300 000 €. Or, le résultat est moins mauvais que prévu, avec un déficit plus proche de 215 000 €. Plusieurs possibilités de remboursement par la Caisse d'Épargne. La hausse des taux d'intérêt fait que nous proposons de rembourser une grosse partie : un 1^{er} remboursement de 80 000 € au 05/04/2022. Le solde de 170 000 € sera remboursé sur 2 ans, afin de limiter les intérêts et les frais.

3. Bilan des Interpôles masculins 2022 du 28 février au 6 mars 2022 à Nantes

Point présenté par Stévan PICHON – Directeur Général

En l'absence de Julien LAHAIE, Stévan PICHON dresse un premier bilan des interpôles.

Les retours sont très positifs de la part de tous les acteurs. 150 bénévoles ont été mobilisés sur toute la semaine, 4 clubs ont été sollicités : CJ BOUGUENNAIS HB, ST SÉBASTIEN SUD LOIRE HB, LES NEPTUNES HB et le HBC NANTES.

Un bilan complet est en cours de réalisation. Une enquête de satisfaction a été envoyée aux joueurs, arbitres, clubs, bénévoles, instances participantes.

Une réunion du COPIL devrait être organisée autour du 15 avril, afin d'améliorer notre organisation pour 2023.

1 100 personnes présentes à la finale et plus de 6 000 personnes sur les réseaux sociaux.

Les partenaires étaient très satisfaits et sont prêts à nous accompagner l'année prochaine.

Jacky BERTHOLET, Eric QUITIN, Pascal PERSON étaient tous très satisfaits ; les avis ont été unanimes également du côté de la Fédération.

Un binôme d'arbitres des Pays de la Loire était présent et a arbitré le match de la petite finale : Hicham DJEFFAL/Nolann MARC.

Merci à Adrien et Manuela pour le travail remarquable effectué lors de cette semaine.

Michel HOUDBINE souligne qu'au cours de la semaine, des moments ont été mal vécus, mais sans rapport toutefois avec l'organisation...

Comment a-t-on fait l'appel aux bénévoles ? On comprend que ce soit majoritairement des Nantais, mais les autres départements peuvent aussi participer...

- Stévan PICHON précise qu'un mail a été envoyé aux bénévoles du Mondial et de l'Euro. 450 personnes ont ainsi été contactées, 108 ont répondu favorablement. Le reste des bénévoles s'est inscrit via la newsletter.

Gérard GALLO souhaite connaître le comportement du Pôle des Pays de la Loire.

- La lecture de Jean-Christophe KNOCKAERT est guidée par le PPF. 2 joueurs du Pôle étaient intégrés dans les équipes de France Jeunes (Jules BERIAU et Enzo PIERSON), avant même la compétition des Interpôles. On continue à être sélectionné en équipe de France.
- D'un point de vue sportif, il est compliqué de comparer les Pôles entre eux. 7^e au classement final, c'est un bon résultat. On est le 1^{er} pôle « monosite ». Nous sommes un pôle ne comptant qu'1 seul site pour 20 places. Par comparaison, la Nouvelle-Aquitaine dispose de plusieurs sites avec 54 places au total, cette région fait ainsi une sélection des meilleurs, joueurs de terminale principalement... Le Pôle des Pays de la Loire incluait un élève de 3^e cette année dans sa sélection, soit une différence de 4 années d'âge !
- Des joueurs identifiés ont confirmé leurs compétences.
- Combien de terminales vont signer une convention dans un centre de formation ? Ce sera un bon indicateur...

Comme le souligne Michel HOUDBINE, et selon les techniciens présents lors de la finale Pôle AURA – Pôle Ile-de-France, tous les élèves de la sélection Ile-de-France seront en centre de formation l'année prochaine, alors que c'est l'AURA qui a gagné la finale...

Jean-Christophe KNOCKAERT insiste sur l'importance du travail de détection, où l'on doit être le plus performant possible dans le ratissage de notre vivier. Certains comités s'astreignent à voir tous les joueurs de la tranche d'âge. Comme le précise Gérard GALLO, c'est dans les sections sportives que se trouve notre vivier.

Mais un joueur a le potentiel ou ne l'a pas... On peut avoir le meilleur entraîneur de France, mais si on n'a pas de joueurs à fort potentiel, on n'en tirera rien.

4. Beach Hand

Point présenté par Annaïck RICHARD – Présidente de la Commission Service aux Clubs

Cécile VRAUX (72) a informé la commission que le Comité 72 était porteur de deux équipes pour la Coupe de France Territoriale.

La détection s'effectue sur des joueurs entre 2005 et 1997. Les journées de rassemblement sont identifiées.

Guillaume GUÉRIN et Nathan CONTRERAS du Comité 53 se sont joints au Comité 72, pour identifier des joueurs mayennais.

Organisation d'un week-end Beach-Hand sur le 44 en cours de réflexion.
Pas de date officielle de la FFHandball à ce jour.

5. Groupe de travail sur les équipements extérieurs

Point présenté par Stévann PICHON – Directeur Général

Une première réunion s'est déroulée le mardi 8 mars 2022 en présence de Georges POTARD de la FFHandball, afin de présenter le dispositif et définir le mode de fonctionnement entre les Comités, la Ligue et la FFHandball.

La première newsletter va être envoyée prochainement, invitant les clubs et collectivités intéressés à un webinaire de présentation.

Groupe de travail : Anne GAUTHIER, Michel HOUBINE, Claire LAHAIE, Pascale DÉARMENIEN, Cécile VRAUX, Danielle GILLET, Vincent DE SINGLY.

La Mayenne est très impliquée avec un fort financement.

Les partenaires : Adidas qui impose son logo, la Caisse d'Épargne qui annonce 250 000 € de financement.

Une dizaine de dossiers pourraient être concernés sur le territoire.

Danielle GILLET souhaite recevoir le compte rendu de la réunion du 8 mars.

→ La visio a été enregistrée, le lien sera envoyé.

6. Compte rendu du Conseil d'Administration de la FFHandball des 12 et 13 mars 2022

Point présenté par Michel HOUBINE – Représentant du Territoire au CA de la FFHandball

Conseil d'Administration très long, étudiant principalement les vœux fédéraux, pour lesquels on décide ou non de les soumettre au vote à l'AG. Le vœu 34 sur l'arbitrage a été refusé.

Georges POTARD a fait un bilan sur le financement des terrains extérieurs. C'est le moment d'en profiter.

Beaucoup d'échanges au cours de ce CA.

Le Contrat Territorial Individualisé a été très peu évoqué.

Chaque commission a présenté son travail et ses finances.

Didier MATHIS souhaite plus de précisions sur le refus du vœu 34 :

→ Le CA ne voulait pas revenir en arrière, mais voulait un diagnostic précis des années passées.

Un travail sur la CMCD nationale va être fait ?

→ La CMCD nationale ne bouge pas vite... Il a été mis en place la réforme des labels : 5 labels plus globaux, qui prendraient la place de la CMCD nationale, avec des critères précis. On tend vers cette vision plus positive que négative, de ce que les clubs devront avoir.

Par le passé, comme le souligne Pierre SIONNEAU, le CA fédéral validait directement des vœux, sans les soumettre à l'AG, pour supprimer à l'AG des vœux « cosmétiques » traités en amont. La démarche mise en place il y a 4 ans, pour raccourcir les AG et éviter les vœux « naturels »..., n'est plus d'actualité !

Michel HOUBINE précise l'application immédiate du vœu sur l'autorisation de séjour, nécessaire pour respecter le cadre légal.

Pierre SIONNEAU s'interroge sur le devenir de la CMCD. Deviendra-t-elle territoriale, n'étant plus une déclinaison nationale ?

L'outil dans Gest'hand extraction est obsolète, et la CMCD est ingérable pour les niveaux territoriaux.

Serge LARCHER rappelle la déclaration de Marie-Thérèse BOURRASSEAU, précisant qu'on avait la main sur notre CMCD territoriale, indépendante de la CMCD nationale. Nous n'avons donc pas à attendre la circulaire fédérale sur la CMCD nationale...

Jean-Christophe KNOCKAERT précise qu'il est temps que ce dossier avance, car la CMCD nationale technique est inapplicable depuis 3 ans. L'outil doit se rénover, c'est malgré tout un outil structurant pour les clubs.

Selon Didier MATHIS, si on part sur des labels, on peut prendre des orientations dans nos territoires complètement différentes. On n'a pas assez d'infos sur ce dossier.

7. Point sur la CTA

Point présenté par Didier MATHIS – Président de la CTA

Remboursement des frais de déplacement des arbitres en cas de forfait

Qui rembourse ces frais ?

Aujourd'hui, quand on a un forfait de dernière minute, les clubs s'appellent mais ne connaissent pas toujours les arbitres (pas de coordonnées téléphoniques ou mail).

Pendant le COVID, on a mis en place une permanence CTA le week-end pour gérer les urgences.

- Faire en sorte, dans le document synthèse envoyé par la CTA toutes les semaines, de mettre le nom du club de rattachement de l'arbitre pour faciliter la transmission des infos.

Pierre SIONNEAU précise que quand un club déclare un forfait, il est enregistré et validé dans Gest'hand : toutes les personnes concernées reçoivent un mail. Si c'est un forfait le samedi, on n'a pas le temps de le valider dans Gest'hand...

Les forfaits constatés sur le terrain sont à la charge intégralement du fautif.

Le souci est sur les matchs déclarés en amont que l'on n'a pas le temps de voir.

Gest'hand ne génère pas de SMS.

Stéphane MOREAU : les arbitres vont tous être remboursés par les clubs. Le dossier est en cours.

Si c'est une erreur de la Ligue, la Ligue paiera. Mais ce n'est pas à la Ligue de tout payer, car cela sera répercuté sur les péréquations. Les clubs doivent prendre leurs responsabilités et prévenir tout le monde.

Pierre SIONNEAU : le tuteur/accompagnateur doit aussi être prévenu, donc mettre aussi le club de ces personnes sur la fiche récapitulative.

Serge LARCHER s'étonne que les mails des arbitres ne servent à rien.

- On utilise les mails personnels et les SMS, mais pas les adresses fédérales des arbitres (de type z-arb@...), trop contraignantes.

8. Point financier

Point présenté par Stéphane MOREAU, Trésorier Général

Stéphane MOREAU insiste sur la nécessité de vérifier les notes de frais dans Eurécia. Les personnes en charge des validations doivent être vigilantes et bien vérifier. Certains ont validé 2 fois une même note de frais...

Le budget va être très difficile à faire cette année, car de nombreuses commissions ont fait des demandes de dépenses plus importantes que par le passé. On ne pourra pas satisfaire tout le monde. Soyez raisonnables sur vos dépenses. Privilégiez la visio plutôt que le déplacement pour les réunions par exemple.

Michel HOUDBINE souhaiterait avoir un retour sur ses demandes au budget, afin de savoir si la commission peut lancer ou non ses formations.

- D'ici 15 jours, une visio sera organisée pour faire le point sur le budget, avec chaque président de commission concerné.

9. Points divers reçus via le Google Drive et informations diverses :

🕒 **Point COVID / Compétitions – Pierre SIONNEAU**

Depuis 15 jours, des cas de COVID se réveillent... La Ligue du Centre demande des reports. En Pays de Loire, quelques reports aussi.

Demander un report quand on a l'effectif suffisant pour jouer n'est pas acceptable.

Les clubs sont cependant compréhensifs en général. Globalement, on devrait pouvoir tenir nos échéances pour la fin des calendriers.

Jean-Philippe SOMMEREISEN précise que le virus continue de circuler. Petite recrudescence, mais sans aucune commune mesure avec ce qu'on a connu.

On a augmenté la qualité de l'instruction des demandes de report. Bonne attitude des clubs globalement.

À partir de quand peut-on estimer qu'une équipe est empêchée de jouer quand on a 50 joueurs dans la catégorie... ?

Pierre SIONNEAU évoque les problèmes liés aux rassemblements, stages de sélection... Certains stages n'étaient pas inscrits au calendrier général. Il faut que pour la saison prochaine, la COC soit en possession des dates de sélection lors de l'établissement des calendriers.

- ➔ Jean-Christophe KNOCKAERT précise que la pré-liste des interligues a été envoyée aux joueurs et aux clubs concernés, il y a 2-3 semaines.

Gérard GALLO s'interroge : est-ce prévu que la liste nominative soit envoyée à la Ligue ?

- ➔ Pour statuer sur les reports de droit, il faut les listes. Rien n'est écrit aujourd'hui. Revoir la communication, la circulation de l'information, vers quels destinataires ?

🕒 **Point sur l'AG Ligue 2022 – Anne RÉMOND**

Nous vous rappelons que les président(e)s de commission et les secrétaires généraux doivent renvoyer, pour le 31/03/2022 au plus tard, leur rapport d'activité et, s'ils sont concernés, proposer une réponse aux vœux, remarques et suggestions reçus.

🕒 **Comité 72/85 – Gérard GALLO / Danielle GILET**

Revoir le calendrier des réunions pour la prochaine saison. On constate que les cadences fixées cette saison sont un peu ambitieuses, pour devoir annuler certaines réunions au dernier moment.

Les dates ont été bloquées dans les agendas pour rien...

- ➔ Il est prévu d'alléger l'échéancier des réunions 2022/2023.

🕒 **Comité 85 – Danielle GILET**

Ci-dessous le mail de Danielle :

« La période actuelle est, je n'en doute pas, une période très difficile pour chacun d'entre nous ; les problèmes russo ukrainiens viennent s'y rajouter.

Est-ce nécessaire de réagir comme le font des personnes en se "fichant un peu des dirigeants et bénévoles de clubs" ?

Je ne sais pas si c'est la conséquence de la pandémie, (couvre-feu, confinement, réunions en visio), mais je constate à travers des échanges et mes visites dans les clubs, un manque de civisme, un manque de chaleur, d'empathie, de bienveillance de la part de nos instances : échange de courriers à la limite de la correction, de la politesse et du respect de nos dirigeants bénévoles, dirigeants bénévoles qu'on risque de perdre dans les années à venir...

Sans parler des arbitres qui s'investissent, qui "pourraient peut-être changer de catégorie", et auxquels on ne répond pas. Ils sont complètement démotivés et vont se tourner vers d'autres activités... »

Pouzauges avait un joueur blessé semi-pro et en arrêt depuis 3 mois. Il voulait reprendre en région : la réponse faite par la FFHandball a été mal accueillie par le club.

- ➔ Pierre SIONNEAU a relayé la demande du club à la COC fédérale. Pascal BOUCHET, président de la COC Fédérale, a répondu assez sèchement effectivement.

- Stéphane MOREAU confirme qu'un joueur pro peut évoluer dans n'importe quelle catégorie, dans le respect des règles du championnat concerné (N/2...). Il peut tout à fait jouer en amateur, en région s'il le souhaite.
- Ce joueur peut donc jouer en division inférieure, si le N/2 lui permet.

Jérôme PORTIER précise, concernant la réponse de Claude DELHOMME à propos des Services Civiques, que des échanges n'auraient pas dû avoir lieu. C'est la limite des mails... Claude fera la démarche d'aller vers le club des Herbiers pour éclaircir la situation.

6 Recyclage ITFE

C'est la CMCD nationale qui dictait les recyclages.

L'ITFE a fait le choix de repousser la date de validité de tous les diplômes au 30.06.2023, pour tous ceux qui avaient un diplôme depuis le 01.01.2019.

Aujourd'hui, il n'y a pas de recyclage. Et demain ? On le saura quand la CMCD nationale sera effective...

Serge LARCHER s'interroge si tout le monde était informé de ce report de validité.

- Pas officiellement, mais tout ceux qui nous ont interrogé ont reçu l'information. L'important est de faire les demandes d'équivalence.

Équivalences :

L'ITFE vient enfin de mettre en place le dispositif de demande d'équivalence des anciens diplômes vers les nouveaux diplômes.

L'enjeu est que 100% de nos diplômés récupèrent leur nouveau diplôme. Il ne faut pas laisser les gens au bord de la route. Une newsletter va être envoyée à tous les entraîneurs diplômés sur l'ensemble du territoire, copie aux clubs, comités, personnel...

La période de demande d'équivalence est relativement courte : 18 mars – 22 juin 2022.

- 7** Pouzauges reçoit un joueur ukrainien. Peut-il jouer en N1 en cours de saison ?
 - C'est la Fédération qui prendra la décision, s'agissant d'un joueur de N1.

8 Comité 72 – Gérard GALLO

Vœu de la part d'un club concernant le Hand Fauteuil :

« Faire entrer les matériels nécessaires à la pratique de l'activité (les fauteuils sportifs) dans le champ d'application de l'assurance FFHB/MMA. Au besoin, une liste des matériels concernés pourrait être réalisée ».

- À faire remonter à la FFHandball.

Le hand fauteuil va devenir compétitif. Ce volet de l'assurance peut-il évoluer ? Le fauteuil n'est garanti qu'en responsabilité civile par le club.

- À soumettre lors de l'AG fédérale

Serge LARCHER précise que cette question se pose dans différentes fédérations sportives.

La région est favorable aux acquisitions de fauteuils.

La fédération handisport nous reproche de mettre beaucoup de valides dans les compétitions hand fauteuil...

9 Lancement de la campagne ANS

Serge LARCHER annonce le lancement de la campagne ANS Emploi 2022.

Un document va être envoyé aux clubs pour rappeler la procédure de demande d'ANS Emploi. Un club seulement à ce jour a fait une demande (dans le 49).

Date limite de dépôt des dossiers : 25 avril 2022.

Gérard GALLO regrette que les comités ne soient pas informés, a posteriori, des demandes déposées.

- Quand on fait les dossiers, on informe les comités. Une fois le dossier validé, on perd l'accès. Avec le nouveau système, on espère que la communication sera meilleure...

Campagne ANS globale :

La Fédération n'a rien communiqué pour le moment.

Danielle GILET précise que Pouzauges ne peut pas faire de nouvelle demande car le club n'a pas transmis son bilan financier. Il n'a pas accès.

→ Serge LARCHER va prendre contact avec Pouzauges.

10 Intercomités N-1 des 9 et 10 avril 2022 à Segré et au Lion d'Angers

Le tirage au sort a été effectué vendredi dernier.

Le document complet sera envoyé demain à tous les clubs avec le calendrier des rencontres. 5 binômes JAJ sont sélectionnés et suivront, en parallèle, une formation avec les accompagnateurs.

11 Intercomités interrégionaux des 16 et 17 avril 2022 au Poiré-sur-Vie

Une newsletter a été envoyée aux comités qualifiés.

Un collègue nous accueillera à des conditions intéressantes.

Pas d'hébergement de prévu pour les jeunes Vendéens. Le comité 85 ne prend pas en charge le coût de l'hébergement.

Danielle GILET demande si on peut offrir des coupes (en accord avec le club du Poiré) aux équipes des intercomités.

→ Ce n'est pas prévu dans le cahier des charges, car ce n'est pas une finale. C'est seulement un tour de qualification.

12 Rencontres nationales – Gérard GALLO

L'information officielle a été reçue aujourd'hui même. Elles se dérouleront les 20, 21 et 22 mai 2022 à la Maison du Handball.

Pierre SIONNEAU précise que le Hand Fauteuil pourra faire un tournoi lors de la Coupe des Pays de la Loire, le samedi. Les rencontres de Hand Adapté se dérouleront le dimanche.

Clôture de la réunion à 21h30.

Anne RÉMOND

Secrétaire Générale Adjointe



Serge LARCHER

Vice-président de la Ligue

